

2015-05-04

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 4^e jour du mois de mai 2015 à 19h00 à la salle communautaire située au 535, route 323, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2015-05-04-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Affichage pour un poste de directeur des travaux publics
 - 3.2 Borne de recharge électrique
 - 3.3 Achat du réseau d'éclairage public
 - 3.4 Demande de don – Relais pour la vie Petite Nation
4. Période questions de l'assistance
5. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

3 RÉSOLUTION

3.1 Affichage pour un poste de directeur aux travaux publics

ATTENDU la municipalité de Namur, veut restructurer son département des travaux publics afin d'augmenter son efficacité:

R2015-05-04-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le conseil autorise la directrice générale à enclencher le processus en vue de l'embauche d'un directeur des travaux public à raison de 40 heures semaine sur 5 jours;

QU'une offre d'emploi paraisse dans les journaux "La Petite Nation" , "Information du Nord" et qu'elle soit aussi mise sur le site de "Emploi Québec"

Monsieur Gilbert Dardel, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Le vote est demandé.

Pour :
Monsieur Lorne Graham
Monsieur Steve Leggett
Madame Josée Dupuis
Monsieur Gilbert Dardel

Contre:
Monsieur Martin meilleur
Monsieur Guy Gauthier
Madame Marianne Labelle

Résolution adoptée à la majorité des membres du conseil

3.2 Borne de recharge électrique

ATTENDU la municipalité de Namur installe une borne de recharge électrique suite à l'entente de partenariat pour le déploiement au Québec de bornes de recharge pour véhicules électriques:

ATTENDU que la Station Namur est en démarche pour une subvention pour l'installation d'une borne de recharge:

ATTENDU que lorsque la Station Namur concrétisera son projet d'installation d'une borne de niveau 3, la municipalité de Namur s'engage à démanteler et remettre la borne de recharge à la MRC afin de ne pas entrer en conflit avec la Station Namur

R2015-05-04-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la municipalité de Namur demande à ce que la MRC rembourse les frais de désinstallation jusqu'à une concurrence de 500.00\$

Adoptée à l'unanimité

3.3 Achat du réseau d'éclairage public

ATTENDU l'offre d'Hydro-Québec d'acquérir le réseau d'éclairage;

ATTENDU que le fait d'acheter le réseau d'éclairage fera en sorte que la municipalité aura la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des luminaires;

ATTENDU que selon l'analyse de la facturation de l'éclairage public peut représenter des économies potentielles;

ATTENDU que le montant pour l'achat du réseau d'éclairage public pour le territoire de la municipalité de Namur est de 8 219.45\$

R2015-05-04-04 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE monsieur le maire, Gilbert Dardel et madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, au nom de la municipalité de Namur, les documents requis en regard avec l'achat du réseau d'éclairage au montant de 8 219.45\$.

Adoptée à l'unanimité

3.4 Demande de don "Relais pour la vie Petite Nation"

ATTENDU que la Société canadienne du cancer organise des Relais pour la vie afin de financer la recherche sur le cancer.

R2015-05-04-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE la municipalité de Namur contribue pour un montant de 50.00\$ à titre de don pour l'activité Relais pour la vie.

Adoptée à l'unanimité

4 Période de questions de l'assistance

5 Levée de la séance

R2015-05-04-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la séance soit levée à 29h25

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière